

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2025

Présents : Olivier CAVALLIN, Amandine MARCHIONINI, Raphaël COTE, Florian CASEAUX, Loïs MATIVET, Damien SARTORIS, Carole FAIVRE, Gérald BESANÇON, Thierry ROCHE, Benjamin PETOT ; Absent excusé : Félicien JOUHAM

Votants : 10

Secrétaire de séance : Raphaël CÔTE

Le quorum est atteint

Le compte rendu du conseil du 13/03/25 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. VOTE DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX

Rappel des taux 2024 :

- Foncier bâti : 43.23
- Foncier non bâti : 32.25
- Habitation : 6,67

Proposition de taux identiques pour 2025 : adoptée à l'unanimité. Recettes cumulées pour 2025 : 215 477€

2. CONTRIBUTION INTERPROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE

Les ventes de bois via l'ONF de l'année 2024 sont taxées à 0.33% soit à hauteur de 107.03€

3. COMPTES DE GESTION 2024 ET COMPTES ADMINISTRATIFS

Petit rappel avant de débiter : les comptes administratifs sont établis par la municipalité et les comptes de gestion sont établis par la trésorerie...et bien évidemment, ils doivent être identiques.

Les comptes établis par la trésorerie et les nôtres sont identiques.

- Compte administratif du budget général :

Dépenses de fonctionnement : 516 391.26€ / Recettes de fonctionnement : 726 590.31€

Dépenses d'investissement : 322 598.87€ / Recettes d'investissement : 161 945.00 €

Résultats de clôture de l'exercice 2024 :

Section fonctionnement : + 210 199.05 € / Section investissement : - 70 117.54 €

Les comptes administratifs du budget général ainsi que les résultats de clôture sont soumis au vote (Olivier doit sortir et ne pas prendre part au vote) Adopté à l'unanimité.

- Compte administratif du budget EAU :

Dépenses de fonctionnement : 68 214.98 € / Recettes de fonctionnement : 57 361.24 €

Dépenses d'investissement : 2 693.67 € / Recettes d'investissement : 11 533.46 €

Résultat de clôture de l'exercice 2024

Section de fonctionnement : - 10 853.74€ / Section investissement : + 8 839.79 €

Les comptes administratifs du budget EAU ainsi que les résultats de clôture sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

Budget général :

- Résultat de fonctionnement : 466 418.80€ (210 199.05€ + report 256 219.75€)
- Résultat d'investissement : - 70 117.54€

Adopté à l'unanimité.

4. BUDGET GENERAL ET EAU 2025

GENERAL :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 908 626.56 € / Recettes de fonctionnement : 908 626.56

Recettes et dépenses équilibrées.

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 1 428 852.80€ / Recettes d'investissement : 1 428 852.80€

Recettes et dépenses équilibrées.

Ce budget primitif 2025 des sections fonctionnement et investissement est soumis au vote, et adopté à l'unanimité.

EAU :

Dépenses d'exploitation : 72 377.20€ / Recettes d'exploitation : 72 377.20€

Dépenses d'investissement : 82 083.59€ / Recettes d'investissement : 82 083.59€

Le budget primitif EAU 2025 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

5. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION STADE / EREA

La convention de mise à disposition du stade pour l'EREA arrive à échéance le 31/08/2025...une nouvelle convention pour 4 ans est votée à l'unanimité.

6. EMPLOYÉ COMMUNAL

Plusieurs délibérations sont à prendre pour l'employé communal : une pour le départ de Benoît, une pour la création du poste d'adjoint technique et une pour l'arrivée du nouvel employé communal Alexis en CDD de 3 mois renouvelable. Ces 3 délibérations sont adoptées à l'unanimité.

7 BAUX AGRICOLES

Un accord a été trouvé avec les agriculteurs pour l'exploitation des terrains communaux à hauteur de 90€ par hectare par an.

8. LOCATION SALLE DES FÊTES

Suite au changement de mode de collecte des déchets (suppression des bacs gris) il est proposé de facturer 2.15€ par sac de 30 litres aux locataires de la salle des fêtes : vote à l'unanimité. Une précision pour les associations : elles doivent appeler le SICTOM 3 semaines avant la manifestation pour une mise à disposition de bacs gris, le tarif est de 50€ (30€ le bac + 20€ de transport) qu'elles se chargeront de régler.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- le 17 avril 2025 aura lieu, au terrain d'aviation, une manifestation de protestation contre l'installation de panneaux photovoltaïques organisée par la filière Comté, les jeunes agriculteurs, la ComCom
- le mercredi 7 mai 2025 et le vendredi 13 juin 2025 se tiendra à l'aire de jeux l'évènement "Ville à Joie"
- Le devis pour la réfection de l'étang est voté à l'unanimité.

Séance levée à 23h18

Le Maire

Olivier CAVALLIN

Le secrétaire

Raphael COTE